



# SMOC BOXE'S

SAVATE BOXE FRANCAISE – SAVATE FORME

KICK BOXING – K1 – MUAY THAI

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2020 / 2021

## IDENTITE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_ Courriel\* : \_\_\_\_\_

N° de licence BF : \_\_\_\_\_ délivrée le : \_\_\_\_\_

N° de licence KB : \_\_\_\_\_ délivrée le : \_\_\_\_\_

Photo  
à coller  
par vos soins

*\*indispensable pour recevoir votre licence envoyée directement par la fédération*

## CERTIFICAT MEDICAL

*Tout(e) postulant(e) qui sollicite une licence doit signaler au médecin auquel il demande ce certificat, toute anomalie dans son état physique ou toute malformation congénitale ou acquise qu'il pourrait présenter.*

Je soussigné Docteur : \_\_\_\_\_

Certifie que le ou la nommé(e) \_\_\_\_\_

Ne présente aucune contre-indication à la pratique des activités pugilistiques (loisir et compétition)

Poids (obligatoire) : \_\_\_\_\_ Taille (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Observations : \_\_\_\_\_

Date et signature :

Cachet du médecin :

## AUTORISATION PARENTALE (pour les adhérents mineurs)

Je soussigné(e) M. Mme : \_\_\_\_\_

autorise  n'autorise pas / mon fils ma fille : \_\_\_\_\_  
à repartir seul(e) de la salle qu'elle qu'en soit la raison.

Date et Signature du représentant légal :

**EN VOUS INSCRIVANT VOUS VOUS ENGAGEZ A RESPECTER LE REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB AINSI QUE LES HORAIRES D'ENTRAINEMENTS.**

## CADRE RESERVE A LA SMOC

Inscription complète reçue le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ par : \_\_\_\_\_

Ticket CAF : \_\_\_\_\_ Espèce : \_\_\_\_\_ Chèque : \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_ Chèque(s) n° : \_\_\_\_\_

Discipline(s) :  Savate BF  Savate Forme  Kick Boxing

Gymnase Marcel Joriot - 125 Avenue Charles Peguy 45800 Saint Jean de Braye

**RESPECT DES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR OBLIGATOIRE – PORT DU MASQUE**

## CONSEILS POUR UNE INSCRIPTION REUSSIE

- Fiche d'inscription dûment remplie (avec certificat médical, 1 photo collée) et Fiche règlement intérieur signée. Pour les mineurs, cette fiche sera signée par les parents et le futur adhérent.
- 1 Enveloppe timbrée avec adresse (pour AG)
- Le règlement total de la cotisation

**Matériel obligatoire :** 1 paire de gants / 1 protège-dents simple / 1 coquille slip / 1 protège poitrine (si besoin) / Survêtement (sans partie métallique) ou Short / Tenue de savate / Ballerine ou chausson BF / nu-pieds ou cheville (kick)

## REGLEMENT INTERIEUR

### INSCRIPTION :

La fiche d'inscription doit obligatoirement comporter un numéro de téléphone valide afin que nous puissions contacter un proche ou le représentant légal à tout moment ;

Pour les mineurs, la présence du représentant légal est obligatoire lors du retrait et la dépose du dossier ;

La signature du règlement intérieur entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement

Pour les mineurs, le règlement intérieur sera obligatoirement signé par le représentant légal et le mineur en présence d'un membre de la section ;

Toute inscription est définitive. Les sommes perçues au moment de l'inscription sont définitivement acquises par le club. Aucun remboursement ne sera effectué quelle qu'en soit la raison.

### HYGIENE ET SECURITE :

Ne seront admis en cours que les sportifs revêtus d'une tenue propre et correcte ;

Les vêtements utilisés seront en adéquation avec les disciplines pratiquées et ne devront

en aucun cas posséder de parties métalliques ;

Les mains et les pieds seront propres et ongles coupés ;

Les protections listées dans la fiche d'inscription doivent obligatoirement être portées au cours de tous les entraînements ;

Le port de bijoux (boucles d'oreilles, piercings, bracelets, etc.) est strictement interdit ;

Les adhérents sont tenus de respecter les règlements fédéraux.

### RESPONSABILITE :

Sans la présence d'un moniteur, les cours ne peuvent pas avoir lieu ;

Il est de la responsabilité des parents des adhérents mineurs de s'assurer de la présence du moniteur avant de laisser leurs enfants sur le lieu d'entraînement.

### DISCIPLINE :

**Les points cités ci-dessous entraîneront obligatoirement l'exclusion du cours :**

Le non-respect des points cités dans le pavé « HYGIENE et SECURITE : » ;

Le non-respect des consignes dictées par le ou les moniteurs ;

Le non-respect des horaires de cours ;

L'insolence et la vulgarité ;

L'entraîneur se réserve le droit d'exclure tout adhérent perturbateur de son cours. En cas de récidive le conseil d'administration prononcera une exclusion définitive sans remboursement des droits d'inscription ;

En cas d'exclusion du cours, pour les mineurs qui n'ont pas l'autorisation de partir seul, le représentant légal sera joint par téléphone (numéro indiqué sur la fiche d'inscription) afin de venir chercher l'adhérent exclu.

### COMPETITION :

Une convention sera signée entre le tireur et le club ;

Le tireur effectuera un chèque de caution à l'ordre de la SMOC BOXE'S.

### DROIT A L'IMAGE :

Les adhérents sont susceptibles d'être photographiés ou filmés.

- Je suis informé(e) que la Smoc Générale et sa section Boxe's sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise la Smoc Générale à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.
- J'autorise la Smoc Boxe's à me transmettre des informations par courriers, mails et sms.

**Date :**

**Signature de l'adhérent :**

(précédé de la mention lu et approuvé)

**Signature du représentant légal :**

(précédé de la mention lu et approuvé)

